

Ouverture de l'atelier sur la lutte contre les pollutions marines

Renforcer la capacité des décideurs et gestionnaires de l'espace marin, la préparation de la lutte contre le déversement des hydrocarbures, la gestion des opérations de lutte et les modalités de coopération régionale et internationale, tels sont les objectifs de l'atelier sur la coopération en milieu marin dont les travaux ont débuté jeudi à Nouakchott.

Organisé par le ministère des Pêches et de l'Economie maritime avec la collaboration de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), cet atelier de trois jours permettra de définir les rôles et responsabilités des décideurs et des personnes sur le terrain en matière de prévention et de lutte contre la pollution par les hydrocarbures. Il permettra également de former les intervenants sur les étapes des opérations de lutte et les problèmes courants relatifs à leur préparation.

Sous la direction des experts de l'OMI, les participants aborderont des thèmes se rapportant principalement au devenir du pétrole déversé, son impact écologique et les risques nés de ce déversement. Des thèmes traitant des stratégies et techniques de lutte contre la pollution par les hydrocarbures et son cadre juridique à travers la coopération et les conventions internationales, ainsi que de la gestion des médias et la communication au public seront abordés.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Fall Abdel Karim,

secrétaire général par intérim du ministère des Pêches et de l'Economie Maritime qui a indiqué que les pollutions marines qui peuvent résulter du transport des hydrocarbures transitant aux larges de nos côtes, d'accidents maritimes entre deux grands navires ou d'une fuite à partir d'une plateforme pétrolière ne peuvent être surmontées que si les ressources humaines existent en nombre et en qualification.

M. Fall a ajouté que l'importance de l'élément humain justifie les efforts entrepris dans le domaine de la formation nécessaire pour permettre à chacun de connaître son rôle et de l'exécuter au moment opportun dans les meilleures conditions possibles. Il a précisé que l'importance qu'attache le Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, à ce problème a conduit le Gouvernement du Premier Ministre, Maître Sghair Ould M'Bareck à encourager l'amélioration des compétences par la formation professionnelle continue et l'éducation des adultes.

S'adressant aux participants, M. Fall Abdel Karim a dit: " vous avez à étudier, à l'aide d'experts de haut niveau, les mécanismes de lutte contre les pollutions marines conformément aux dispositions de la Convention sur la coopération en matière de lutte contre les pollutions (OPRC)". Il a ensuite remercié le secrétaire général de l'OMI pour l'appui qu'il n'a cessé d'appor-

ter à notre pays.

De son côté, le représentant de l'OMI, M. Oho Bâ a indiqué que l'un des objectifs de son organisation est d'instituer un système efficace de coopération technique, juridique et scientifique entre les gouvernements dans les domaines de la protection du milieu marin contre la pollution causée par les navires et d'atténuer ses effets sur l'environnement marin et d'indemniser les préjudices subis, avant de se réjouir du ferme attachement de la Mauritanie aux objectifs assignés à l'organisation par la communauté internationale. Il a ajouté que le présent atelier vise



principalement à traduire dans les faits la Convention Internationale sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures appelée Convention OPRC, adoptée en 1990 sous les auspices de l'OMI. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du directeur de la Marine marchande et de plusieurs responsables du ministère des Pêches et de l'Economie maritime.